



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLENIER

DU

MARDI 6 AVRIL 2021

Parmi les membres du Conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ, Président

Collège A dit « des professeurs des universités » :

Mme ALLARD-POESI Florence

M. ANDUJAR Pascal

Mme ARAB Nadia

M. BOFFA Romain

M. FERRÉ Vincent

M. FRÉTIGNÉ Cédric

Mme HANCOCK Claire

M. JOURDAN Philippe

Mme LALEAU Régine

M. MATHIEU Claude

M. MELLOUK Adelhamid

Mme NAILI Salah

M. ZIDI Mustapha

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme CHAMBEFORT Karine

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra

Mme DUPONT Lise

Mme GUIHARD Marina

Collège C :

M. ALDHUY Julien

Mme GUILLIN Amélie

M. LEVREL Lucas

Mme DI BIAGIO Claudia

Collège des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé (BIATSS) :

M. COSTES BRUNO

Mme GRAVÉ Christine

Collège dit « des personnalités extérieures » :

-

Collège dit « des usagers »

Mme LUPO Emma

M. DESOEUVRE Steven

M. BEKHTI Sid Ahmed
M. GACHOWSKI Thomas
Mme BRETON Camille
Mme SECHERESSE Isabeau
M. JOHAN Lazlo
Mme ARASTE Anna
Mme KABUYA Sapphire
M. MIKLOHOUN Sylvain
Mme CENRAUD Emilie
M. LE GALL Adrien
M. MAHLOULYanis
M. LOWENSTEIN Fantin
M. DABRETEAU Lucas
Mme FOURNY Nolwenn

Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :

Collège A dit « des professeurs des universités » :

M. FUNALOT Benoît

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme GOULLET de RUGY Anne

Collège dit « des personnalités extérieures » :

M. LABINAL Guilhem

Mme FISTAHL Carole

Collège C :

Mme CHAUVEL Séverine

Collège des personnels des Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé (BIATSS) :

-

Collège dit « des usagers »

Mme THOURY Margot

Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :

Mme CADUSSEAU Josette, VP CFVU

M. DEHAN Frédéric, DGS

M. DUFLOT François, Directeur du service des systèmes d'information

Mme DUPUIS Lisa-Lou, SAPAS

M. GILBERT Simon, VP CR

Mme GROS Clémence, Directrice du SAPAS

Mme HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, Directrice de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines

M. JAMI Hervé, Directeur du service de santé universitaire

M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie

Mme MARIN Brigitte, Directrice de l'INSPÉ

M. PALAU Yves, Administrateur provisoire de l'IPAG

M. PETEY-GIRARD Bruno

M. SABOURAU Stéphane, VD R ST

M. SIARRY Patrick, Directeur de l'École doctorale MSTIC

SOMMAIRE

<u>1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT</u>	6
1.1. Point d'information du président.....	6
1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020	6
1.4. Information sur le projet eCity.....	7
1.1. Point d'information du président.....	15
1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020	27
1.5. Information sur les projets de Graduate Programs	28
1.6. Information sur la mise en place d'un comité projets de la fondation partenariale UPEC	35

La séance est ouverte à 9 h 40 sous la présidence de M. ZIDI.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Point d'information du président

M. ZIDI – Je propose que nous commençons, en attendant le président. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus, puisque des élections partielles ont eu lieu récemment du côté des étudiants et du côté des enseignants et enseignants–chercheurs. Nous allons commencer par quelques points d'information généraux. L'ordre du jour de ce CAC est relativement chargé avec des informations générales. Le seul point qui nécessitera un vote concerne l'approbation du procès–verbal de la séance du 17 décembre 2020.

1.2. Approbation du procès–verbal de la séance du 17 décembre 2020

M. ZIDI – Avez–vous des remarques à formuler au sujet de ce P–V du 17 décembre 2020 ?

M. LEVREL – Je n'avais pas pu assister à la séance, mais, en lisant le P–V, j'ai vu qu'il était question de faire voter le CAC pour entériner des modifications des comités d'animation d'axes stratégiques et aussi de créer des pages Web pour les axes stratégiques. Je voulais savoir où cela en était. Par ailleurs, un P–V est en souffrance, celui du 6 juillet. Nous sommes censés l'approuver.

M. ZIDI – Pour ce qui est des comités d'animation, le Sapas a eu des retours des différents responsables d'axes stratégiques concernés, ils nous ont fait des propositions de noms la semaine dernière. Nous les ferons approuver au prochain CAC plénier. Il s'agira d'un vote. Plusieurs modifications avaient été demandées : certains comités d'animation devaient être complétés ; pour d'autres il s'agissait de

remplacements.

Pour ce qui est du P-V du 6 juillet, une ambiguïté a eu lieu, puisque le P-V de juillet a été voté au CAC de décembre. Des élus sont intervenus en indiquant qu'ils avaient eu du mal à accéder au SharePoint, et en particulier au P-V du 6 juillet, et nous nous étions engagés à le faire passer aujourd'hui, mais il avait déjà été voté au mois de septembre. Ce sujet est donc clos. Sur l'intranet de l'UPEC, vous trouverez les P-V à jour, du moins pour les séances relatives à cette mandature. Cela répond-il à vos questions, Lucas ?

M. LEVREL – Oui, merci. Il reste simplement la question de la page Web pour les axes stratégiques.

M. ZIDI – Il faut que cela soit fait, effectivement. Il faut que nous mobilisions le service de la communication, qui est surchargé en ce moment. Ce sera fait dans tous les cas, dans les prochains jours ou les prochaines semaines. Ce qui a été acté se fera. Cela prend du retard, mais nous sommes sur cette trajectoire de communiquer sur l'activité des axes stratégiques, comme cela a été fait en direct pour le CAC plénier. Pour la communauté toute entière, il y aura une page Web consacrée à l'activité de ces axes. Avez-vous d'autres remarques à formuler au sujet du P-V du 17 décembre ? Nous allons donc passer au vote et voir si nous disposons du quorum.

Mme HMAMOU – Des procurations sont arrivées tardivement, je ne suis pas prête.

M. ZIDI – Nous allons donc avancer dans l'ordre du jour et nous reviendrons plus tard sur ce seul point de vote que représente le P-V. Nous passons directement au point 1.4 ; les points précédents seront présentés par le président.

1.4. Information sur le projet eCity

M. ZIDI – Il s'agit de vous donner une information sur le projet eCity. Simon, je te

propose d'introduire la présentation de Marcus ZEPF.

M. GILBERT – Nous avons lancé un grand projet à l'échelle de l'établissement, ainsi que dans ses rapports avec nos partenaires les plus étroits, pour mener une étude autour d'enjeux de santé publique, à l'échelle de quartiers ou d'une ville, afin de mesurer la manière dont une cohorte de population peut faire l'objet d'expositions à différents impacts de pollution, notamment d'environnement. Il s'agit d'essayer de mesurer comment nous pouvons produire un savoir scientifique qui permette à des collectivités de mener des politiques publiques pour tenter de réduire des inégalités, de former une population sur un territoire, de produire un savoir à l'échelle de l'établissement. Ce savoir doit nous permettre de produire un savoir fondamental mais aussi une recherche-action, pour accompagner des acteurs publics, à l'échelle d'un territoire et d'une population comme cohorte, avec l'idée que cela pourrait être un démonstrateur de ce que peut produire une université autour d'un territoire, à partir d'une cohorte qui concerne une population sur plusieurs décennies.

L'intérêt de ce projet, c'est qu'il mobilise l'ensemble des disciplines de l'université : les sciences de l'environnement, les sciences du numérique, la médecine, la biologie, les géographes – à travers l'approche de l'urbain –, les sciences humaines et sociales, avec différentes approches autour des questions de santé, avec des enjeux de gestion, d'économie, de droit, de sciences politiques. Nous avons là une belle occasion de transformer notre manière de travailler au sein de l'établissement et de produire un savoir innovant qui nous permette de mener une étude qui n'existe pas en France ni en Europe, du moins telle que nous la concevons. C'est aussi une façon de faire de la recherche différemment de ce que nous faisons habituellement, puisqu'il s'agit d'accompagner une population qui soit elle-même partie prenante du projet, et que nous ayons une ville-laboratoire. Le laboratoire est à la fois dans la ville et dans l'université. De ce point de vue, c'est un magnifique projet qui peut permettre à l'UPEC

de produire quelque chose de tout à fait unique en matière de savoir scientifique, de recherche, et de nous permettre à tous de nous retrouver scientifiquement sur une thématique commune, sur une longue durée.

Je ne suis pas entré dans la description du programme, pour laisser à Isabelle et à Marcus le soin de présenter l'avancement de leur travail.

M. ZEPF – Je vais vous présenter l'avancement de ce que nous appelons le « programme de recherche-action observer et agir sur les inégalités de santé dans les espaces métropolitains » eCity. Le *e* représente « *environment empowerment in database* ». Avec eCity, il s'agit de présenter un cadre de cinq éléments pour un programme de recherche-action qui vise une thématique générale : des questions de santé et d'environnement urbain. Il se compose à la fois :

- d'une vision : les approches épistémologiques, le périmètre thématique général, qui se veut inclusif et holistique ;
- d'une charte, qui présente le fonctionnement et les démarches inclusives avec les différents laboratoires de l'UPEC ;
- des projets : une définition de la démarche de projet à l'intérieur de ce programme ;
- du dispositif central, qui est une cohorte urbaine. Nous sommes en train de discuter avec le territoire 11, et notamment la ville de Créteil, pour envisager la conception d'une cohorte sur ce territoire. C'est le dispositif central d'analyse et d'exploitation des données d'une population sur le très long terme. Nous nous inspirons des projets de Framingham aux États-Unis ou de la cohorte Stanislas à Nancy.

Un cinquième élément est très important : les résultats scientifiques attendus de ce programme et les résultats opérationnels qui visent une implication dans le territoire,

et en fin de compte la création d'un outil d'aide à la décision des politiques publiques en matière de santé et d'environnement.

Pour ce qui est des éléments de cadrage de cette vision, dans un premier temps, à la suite d'une enquête que nous avons effectuée auprès des laboratoires de l'UPEC, nous n'avons pas défini de périmètre précis sur les questions santé et environnement urbain, parce que nous souhaitons travailler sur une vision holistique. Autrement dit nous voulons profiter des recherches qui sont en cours dans les différents laboratoires et qui touchent, de près ou de loin, cette thématique générale.

Ensuite il s'agit de travailler sur l'écosystème urbain comme laboratoire grandeur nature. C'est la question de l'université dans la ville et de la ville dans l'université. Comment pouvons-nous transporter la science hors des murs, dans le territoire ?

Troisièmement, il s'agit d'une recherche scientifique transdisciplinaire et inclusive au service de la société métropolitaine. Comment donc consulter, comprendre, partager et expérimenter la connaissance autour des questions de santé-environnement, issues des questions et des attentes de la société métropolitaine ?

Enfin, le dernier élément de cette vision est le processus fondé sur la participation citoyenne, la coopération intersectorielle et interdisciplinaire et la coconstruction des politiques publiques.

Nous voyons donc qu'il y a un lien direct entre, d'un côté, la recherche fondamentale et le dispositif central de l'accord, et de l'autre la volonté de parvenir à des résultats de recherche-action qui permettent d'avoir une implémentation de ces connaissances directement sur le territoire, coconstruit avec l'ensemble des acteurs de ce territoire.

Dans un premier temps, il s'agit de travailler sur un agenda recherche qui reflète les grandes questions sociétales. La situation actuelle de crise sanitaire montre l'importance de partir des nouvelles situations et des cas dont la gravité n'était pas prévisible pour les intégrer dans des approches épistémologiques, heuristiques et

méthodologiques de projets de recherche.

Il s'agit aussi de créer une plate-forme de mobilisation des compétences scientifiques sur mesure. C'est le financement au service de l'innovation. Cela signifie aussi que ce programme eCity, qui vise à financer des initiatives de recherche issues des différentes disciplines, ne veut pas que les recherches en cours soient fléchies pour qu'elles intègrent directement le programme, mais elle veut offrir un financement qui permette de soutenir de façon sur mesure les activités de recherche en cours à l'UPEC.

Troisièmement, il s'agit d'une logique épistémologique plus adductive. Elle part du fait surprenant sur le territoire, notamment par rapport à la cohorte urbaine. C'est donc une logique de boucle temps, d'approche inductive et déductive, qui est directement en lien avec les phénomènes urbains.

Quatrièmement, il s'agit d'une cohorte urbaine exploitable pour tous : les citoyens, les pouvoirs publics, les chercheurs et d'autres acteurs qui s'intéressent à cette cohorte urbaine. Nous appelons l'approche « autopoïétique » : c'est un processus permanent qui est capable de de renouveler, de se réinventer face à des connaissances et des pratiques qui sont en continuelle transformation. Ce sont là les deux éléments centraux de la philosophie du projet.

Le dispositif central est la cohorte, avec des aspects méthodologiques importants qui sont actuellement en construction. Nous avons réalisé des entretiens avec des experts qui ont une grande connaissance de la conception des différentes formes de cohorte et des questions qui touchent au nombre de personnes, mais aussi au suivi, aux aspects thématiques, à la gestion des données, à la pérennité de cette cohorte dans la durée. Nous travaillons donc actuellement sur la conception. Il s'agit aussi des aspects conceptuels : quelles sont les réglementations, les lois sur les propriétés de cette cohorte, les dimensions, les localités, les représentativités, etc. ? Ce sont aussi les objectifs et les questionnements associés, et la nature des données à recueillir.

Nous travaillons ainsi actuellement sur la question administrative, la structure et la gestion de cette plate-forme.

Quelle est la logique intégrative de ces projets de recherche qui constituent la colonne vertébrale de ce programme eCity ? C'est un programme qui vise et favorise la liberté scientifique. C'est la recherche scientifique disciplinaire et inclusive au service de la société métropolitaine. Il s'agit d'une démarche itérative, c'est-à-dire en chemin faisant. Nous sommes en discussion avec les représentants des laboratoires. Nous n'avons pas encore fait le tour de l'ensemble des laboratoires, mais les discussions montrent déjà qu'il y a un savoir et un savoir-faire très importants sur ces questions de chemin faisant, et la prise en compte de l'incertitude comme un facteur important et comme levier de la création de la connaissance. Le dernier élément de ces projets consiste à viser une science citoyenne, qui est soutenue par tous les dispositifs numériques. La création d'une base de données numérique est donc un enjeu essentiel sur lequel nous travaillons.

Pour ce qui est des résultats, ceux-ci sont de deux ordres, et dans un premier temps scientifiques. Ils intéressent donc la recherche fondamentale et visent à :

- connaître les trajectoires de vie et de santé de notre corps ;
- comprendre comment se construisent les inégalités de multiples natures ;
- comprendre les interrelations entre l'environnement urbain, la santé d'une population urbaine, le bien-être et la qualité de vie.

Le second type de résultats sont les résultats opérationnels. Il s'agit là de :

- faire participer les acteurs urbains à la création des connaissances sur les déterminants d'inégalités ;
- créer des dispositifs d'*empowerment* : cela soulève la question de la bonne information, des lieux d'apprentissage, du débat public, pour que le citoyen

puisse être acteur de la production de sa connaissance autour des questions de santé et de l'environnement. Mais c'est aussi et surtout la question de l'expérimentation. Il s'agit donc d'inclure *ex ante*, *in itinere* et *ex post* les différents acteurs dans la recherche, dans tous les processus de création de connaissance, avec le *living lab*, avec des accompagnements de la mise en œuvre, avec une forme de prototypage, c'est-à-dire des expérimentations *in situ*, et une maison de projets qui permet de s'informer au fur et à mesure de l'avancement de eCity.

C'est aussi établir un cadre de confiance, très important pour la coconstruction de l'action publique, et *in fine* les questions d'évaluation des politiques publiques, en amont, pendant et après la réalisation des différentes étapes. Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour répondre à des questions.

M.DUBOIS – Merci, Marcus. Avez-vous des questions relatives à ce beau programme eCity, qui se prépare depuis plusieurs semaines maintenant ?

Mme PELZ – Ma question concerne les résultats opérationnels. Pour le *living lab*, êtes-vous en lien avec un projet que l'université soutient en Seine-et-Marne ?

M. ZEPF – Nous avons discuté avec l'équipe d'Yves PALAU des projets qu'ils sont en train de mettre en place, notamment à Fontainebleau, mais ce n'est certainement pas la seule initiative. Si vous avez connaissance d'autres initiatives, nous sommes preneurs de toute information, de toute idée, de tout projet qui pourraient nous éclairer sur ce type d'expérimentation.

Mme PELZ – *inaudible 28.35, audio 1*

M. ZEPF – C'est une très bonne question. Actuellement, dans cette situation de crise sanitaire, ce serait dans un premier temps virtuel, mais à terme l'objectif est de disposer d'un lieu physique sur le territoire. Nous pourrions ainsi y aller, avoir des éléments interactifs et comprendre quelles sont les méthodes mises en place, les

données avec lesquelles nous pouvons expérimenter, celles que nous pouvons manipuler. Je pense donc qu'il y a un aspect virtuel, mais aussi un aspect physique très important.

M. MATHIEU – Vous avez parlé d'évaluation de politiques publiques. Je vous suggère de vous tourner vers le directeur de l'Erudite, dont je fais partie. Il s'agit d'économistes. Il y a deux ou trois ans, nous avons été identifiés comme les deux ou trois laboratoires en France qui évaluaient les politiques publiques. Je fais moi-même de l'évaluation de politiques publiques et je pense que, si vous souhaitez en faire, il faudrait d'ores et déjà que vous réfléchissiez à la façon dont vous construisez votre cohorte, et notamment à la construction du contrefactuel.

M. ZEPF – Merci beaucoup pour cette proposition, je vais vous envoyer un e-mail.

M. MELLOUK – Sur le plan pratique, comment s'effectue la communication vers les collègues et les laboratoires de l'UPEC, et éventuellement vers les personnes qui souhaiteraient participer à ce type de projet ? Sommes-nous amenés à diffuser cette présentation, notamment aux collègues ? Ou est-ce plutôt vous qui allez chercher à entrer en contact avec eux ?

M. ZEPF – Avec la présentation d'aujourd'hui, nous commençons à mettre en place la stratégie d'information et de discussion. Nous venons de recruter une équipe qui va nous aider à mettre en place différents dispositifs. Nous voulons par exemple créer un bureau régulier où des représentants de l'UPEC, de différents laboratoires, pourront venir régulièrement discuter avec nous de l'avancement du projet. C'est le moyen le plus direct et le plus concret. Ensuite nous allons présenter eCity dans différents conseils, réunions. Nous sommes également en train de mettre en place un site internet consacré à eCity. Nous prévoyons ainsi de mettre en place une multitude de choses. Isabelle et moi travaillons sur la conception de eCity depuis six mois. Le contexte Covid ne nous a bien sûr pas aidés à nouer des contacts.

ECity se veut très fortement inclusive. La communication, l'échange et le débat sont très importants. Il n'y a donc pas de restrictions, ni de canal préféré de communication, et nous souhaitons que tout le monde puisse prendre contact avec nous à tout moment, pour obtenir des informations, proposer des démarches, échanger avec nous sur l'avancement. C'est une priorité, mais c'est le tout début.

M. MELLOUK – Le projet a-t-il une temporalité ? Un échéancier est-il prévu ?

M. ZEPF – Nous sommes en train de le mettre en place. Le programme eCity a une visée à très long terme – dix, vingt, trente ans –, la temporalité se construit donc au fur et à mesure. Mais l'objectif pour cette année est de mettre en place ces différentes instances de communication et de débat avec la communauté de l'UPEC. Nous espérons que, d'ici à la rentrée, nous aurons mis en place ces différents lieux et dispositifs qui nous permettent de discuter plus largement avec les collègues.

M. DUBOIS-RANDÉ – C'est un programme, il y a donc une temporalité, même s'il faudra aussi saisir des opportunités d'appels d'offres. C'est un programme qui nécessite déjà du temps de réflexion et l'appropriation par la communauté. Il s'agit de positionner une cohorte et c'est complexe.

M. GILBERT – Lorsque les conditions seront réunies, je pense que nous pourrons organiser une RIL (rencontre interlaboratoires) pour partager avec les directions des laboratoires sur l'avancement du projet.

M. DUBOIS-RANDÉ – Merci, Marcus et Isabelle, pour ce gros travail qui est en cours de constitution. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

1.1. Point d'information du président

Nous allons reprendre l'ordre du jour de ce CAC, qui a été bousculé par le quorum et les agendas. Un décret est paru et nous pouvons maintenant communiquer des

éléments, que ce soit à destination du personnel ou des étudiants La crise sanitaire a reporté les examens à partir du 2 mai. Un dialogue est en cours avec le rectorat et s'intitule le DSG2. C'est un dialogue qui s'instaure chaque année à propos d'éléments qui apparaissent dans le contrat de site. Ce contrat de site n'est toujours pas signé, il fait encore des allers-retours avec le ministère, mais nous avons présenté les grandes lignes du projet d'établissement, qui ne comporte que quelques indicateurs à ce stade. Dans ce dialogue stratégique avec le rectorat, nous avons positionné quatre dossiers. L'enveloppe globale nationale s'élève à 39 millions d'euros : 20 millions pour la partie recherche-valorisation et 19 millions pour les autres demandes.

L'année dernière, nous avons demandé plusieurs choses et nous avons surtout obtenu l'accompagnement de la Difpro, qui a été fort utile. Avec une enveloppe de 200 000 euros, cela a permis de lancer des éléments de structuration de la Difpro. Cette année, l'enveloppe pourrait être doublée et nous avons proposé quatre dossiers, dont deux dans le volet recherche-innovation-valorisation, avec un projet que nous avons appelé Innovalo. Celui-ci vise à développer une cartographie dynamique des chercheurs et des plates-formes de l'UPEC, incluant l'expertise numérique. Tout cela sera enveloppé dans une cartographie dynamique, dans le sens où elle sera actualisée. Au près des scientifiques, des laboratoires, et jusqu'aux chercheurs, cela nous permettra d'avoir une lecture de tout ce qui est réalisé à l'UPEC et de tout ce qui est riche à l'UPEC, en particulier sur le plan scientifique. C'est quelque chose qui a vocation à être partagé. Pour cela, nous avons demandé un montant de 260 000 euros. Nous n'avons pas le dialogue de gestion pour le moment, c'est tout récent, puisque nous avons fait remonter ces éléments le 31 mars. Nous restons donc dans des hypothèses.

Par ailleurs, nous avons demandé le pilotage de relations partenariales. Il s'agit de

mettre en place une base de données, un CRM global, pour piloter toutes les opportunités partenariales, puisque c'est quelque chose qui nous manque. Cela peut notamment être intéressant pour l'accroche master, en relation avec les scientifiques. Nous avons demandé 240 000 euros pour cette enveloppe relations partenariales de l'UPEC, en sachant qu'un des deux projets sera probablement retenu, et ce sera probablement la cartographie Innovalo - nous verrons lors du dialogue avec le rectorat.

Parmi les autres projets, nous avons un projet relatif à la sensibilisation entrepreneuriat au sein de toutes les composantes. L'entrepreneuriat, notamment étudiant - avec l'accrochage Pepite -, est un moteur fort de l'UPEC. Il s'agit d'éléments très dynamiques à l'UPEC, mais nous avons l'impression qu'ils ne sont pas suffisamment relayés. Nous avons donc appelé cet accompagnement « boosté », en référence à cet élément repris au niveau national. Nous avons demandé un renforcement du pôle entrepreneuriat pour un montant global de 360 000 euros. Je pense que ce projet sera retenu, il s'inscrit bien dans l'esprit de l'accompagnement, de l'engagement étudiant et des enseignants autour, et en liaison avec les partenaires qui nous entourent.

Comme autre projet, nous avons demandé la structuration de l'orientation de l'alliance UNES, une alliance européenne. Elle n'a pas été retenue dans le projet alliance de l'Union européenne, mais elle a été retenue et labellisée comme alliance. Elle pourra repartir avec des modalités différentes dans un troisième appel d'offres, qui devrait intervenir en fin d'année ou en début d'année prochaine. Je vous parlerai du volet Excellence du PIA4 autour d'universités engagées. C'était un peu l'esprit de cette première alliance et nous pensons que nous pourrions aller plus loin sur l'engagement - au sens très large et surtout en cette période post-Covid - d'une université auprès d'une communauté, que ce soit en interne ou en externe. Il s'agira d'une démarche très large intégrant la dimension européenne et internationale. Nous

avons demandé au pôle accompagnement de préparer cette alliance nouvelle, pour aller vers un autre appel d'offres. Le montant demandé s'élève à 150 000 euros, pour permettre d'accompagner la préparation de cette nouvelle alliance.

Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés : l'équipe, mais aussi Vincent BRUNIE, Clémence GROS du côté administratif, qui a donné une impulsion très forte en l'occurrence. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons obtenu le retour du rectorat. Simon, souhaites-tu ajouter quelque chose sur Innovalo ?

M. GILBERT - Il s'agit de construire une cartographie dynamique de toutes les recherches et expertises scientifiques des laboratoires et plates-formes de l'UPEC, en allant jusqu'aux chercheurs, avec cette base technologique que constitue la plate-forme. Celle-ci serait construite par un prestataire. Nous pourrions ainsi agréger un grand nombre de données qui concernent les recherches de l'UPEC avec des éléments assez classiques : les programmes de nos axes de recherche, des expertises réalisées, des partenariats existants, des financements obtenus, des équipements technologiques, des brevets, des prix, des distinctions. Il s'agit d'essayer de « remplir » cette base de données de tous les projets qui sont en cours et qui ont déjà été réalisés, et surtout de permettre aux laboratoires, aux chercheurs, d'alimenter le système à partir de toute une série d'éléments - notes de recherche, cahiers de laboratoire, comptes rendus de séminaire... -, afin que nous sachions :

- quelle recherche a eu lieu et quelle recherche est en cours ;
- quels partenariats, quelles collaborations nous avons ;
- quels éléments de propriété intellectuelle sont susceptibles d'être intéressants pour la recherche conduite à l'UPEC.

Avec cette base de données, il s'agit :

- d'aider à mettre en place des partenariats ;

- de rechercher des compétences ;
- de rechercher des collègues qui pourraient s'investir dans des projets interdisciplinaires ;
- d'aider au développement de collaborations internes : la mutualisation de compétences, de plates-formes, de projets multidisciplinaires ;
- d'identifier des experts qui pourraient participer à des projets, délivrer des prestations intellectuelles.

De manière générale, il s'agit de faciliter la circulation, la fluidité de l'information et de la communication au sein de l'établissement, en vue d'être plus innovants, d'avoir une meilleure synergie et d'être mieux informés, et ce, en lien avec nos partenaires classiques : la SAAT, l'Inserm Transfert, CNRS Innovation, les pôles de compétitivité, les partenaires territoriaux de l'UPEC. C'est un outil qui fait actuellement défaut. Lorsque des projets interdisciplinaires sont mis en œuvre, nous fonctionnons beaucoup par réseaux personnels, par connaissances personnelles, mais il nous manque une base de données interne à l'UPEC qui soit alimentée, mutualisée, accessible pour chacun. Cela pourrait transformer la manière dont nous conduisons des recherches au sein de l'établissement.

M. DUBOIS-RANDÉ – Je voulais par ailleurs vous parler du PIA4. Il compte plusieurs volets, et notamment le volet Excellence. Il s'agit d'en faire un projet global. Dans le volet Excellence, il y a une première approche qui est une approche stratégique. C'est l'identité de l'établissement : quelle stratégie, quelle vision. C'est ce que nous sommes en train de préparer, puisque la date butoir était le 20 mai, et a été repoussée au 10 juin, ce qui nous rassure un peu. Il s'agit de demander 20 à 30 millions d'euros pour l'accompagnement d'un projet stratégique de l'université.

Dans le volet Excellence, il y aura ensuite un volet sur la formation, qui sera une reprise du « pôles pilotes de formation » qui avait été préparé par Denis ALAMARGOT.

L'Inspé avait travaillé sur ce dossier. Celui-ci n'avait pas été retenu pour différentes raisons, mais avait été considéré comme très bon scientifiquement. C'est un signal pour repartir. Les grandes lignes seront majoritairement des reprises du « pôles pilotes de formation », c'est-à-dire l'intégration des inégalités autour de la formation. Cela ressemble beaucoup à une université engagée dans le sens des ruptures de la justice sociale, de la rupture des inégalités et donc de l'accompagnement des populations au sens large. Il s'agira essentiellement du volet relatif aux élèves.

Il existe un autre volet, relatif au développement et aux autres ressources dans les universités, autour de l'approche européenne, de la formation continue. Il est certain que nous répondrons aux trois appels d'offres, aux trois volets. Pour le moment, nous sommes un peu focalisés sur celui-là, mais nous serons présents avec une vision d'ensemble. Il s'agit de travailler sur ce qu'est l'engagement d'une université sur un territoire, qui est lui-même un territoire-monde : notre métropole avec toute sa diversité, ses inégalités.

Les appels d'offres sont nombreux en ce moment, il y en a quasiment chaque semaine. Ce sont souvent des AMI ou des appels d'offres plus courts, comme l'AMI « Science avec et pour la société », un travail qui a été monté par l'école d'études politiques et Patrick SAVIDAN.

Un autre projet concerne un projet sur un démonstrateur autour de la transformation pédagogique à l'heure du numérique. Il s'agit d'aller plus loin sur certains objets numériques, dans le cadre des universités. Nous travaillons ainsi sur un objet qui tournerait autour du geste professionnel, au sens large : cela peut être la formation des formateurs, notamment avec l'Inspé. Beaucoup de techniques de type immersif ou de réalité virtuelle pourront accompagner certains aspects des corpus des métiers, autour du bâtiment, autour de santé et bien-être – notamment des aidants et surtout

du paramédical –, autour du sport. Cela pourra être accompagné avec le CNAM, nous pourrons faire des déposes de projets communs.

Pour le moment nous n'avons pas encore fini l'architecture totale de ce PIA, qui doit être déposé le 20 avril. Il comporte 12 pages. À la clef, ce sont 10 millions d'euros minimum, sachant qu'il faut être démonstrateur national. Le CIDP est au cœur du projet et je remercie Magali VERGNES de travailler avec nous sur cet objet encore non identifié, mais qui va l'être. Nous aurons l'occasion de vous le présenter. Le 16 avril, nous vous en présenterons les grandes lignes en CA, je pense que nous aurons déjà quelque chose d'assez concret.

Je vais vous présenter la préparation du volet Excellence du PIA4, sur lequel nous sommes aujourd'hui très concentrés. Dans cette trame sont repris des éléments de l'appel d'offres, qui se trouve sur le site de l'ANR : tout est public. C'est un projet de trajectoire d'établissement pour l'université. Ce sera bien l'UPEC qui répondra, il ne s'agit pas d'un projet de site. Il s'agit vraiment de répondre dans la catégorie non Isite non IDEX à un projet ambitieux qui pourra accompagner financièrement, mais aussi sur le plan des idées, une démarche d'établissement. Il faut être innovants et savoir quelle cible, quel programme prioritaire nous souhaitons privilégier, dans le cadre d'une approche d'une université engagée. Cette université engagée correspond bien à un projet d'établissement, avec une transformation sociale et environnementale.

Il s'agit bien d'un projet qui permet à une université d'interagir en réflexivité avec les besoins de la population, du citoyen mais aussi de son écosystème, et de formaliser cela à travers un projet qui a quelques programmes prioritaires. Nous n'allons pas tout mettre, il ne s'agit pas d'un projet d'établissement, mais il s'agit de savoir comment, d'université engagée affichée, nous passons à une université qui accompagne cet engagement dans les grandes missions de cette université : la

recherche, la formation – de la formation initiale à la formation continue –, la remédiation de publics fragiles, voire sortis de l'emploi. Ces éléments tournent autour de la justice sociale et des inégalités – un fil conducteur de l'approche de tous ces éléments de réponse pour l'UPEC pour le PIA4.

Derrière se trouvent l'engagement étudiant, toute l'accroche sociale classique – RSU (responsabilité sociale des universités) – et la façon dont nous interagissons avec nos partenaires. C'est un point qu'il faut formaliser. Nous avons un comité d'orientation stratégique partenarial. C'est un point de rencontre, mais nous travaillons réellement avec une communauté sur la façon dont nous pouvons définir ensemble une accroche plus formalisée, voire sur la façon dont cette communauté participe de nos réflexions et sur la façon dont nous accompagnons des besoins sur des nouveaux métiers. Mais il peut aussi s'agir d'accroches relatives à des défis sociétaux, notamment en interaction avec des acteurs des collectivités. Cela peut être l'impact sur les politiques publiques. Tout ce travail, que nous avons « dans les cartons », doit maintenant être transformé en une accroche.

Des éléments de la Commission européenne vous montrent ce qu'est l'engagement, et en quoi une université, dans toute sa dimension, interagit avec la communauté, au sens externe, de l'université : globalement à quoi sert une université par rapport à cette communauté ? L'engagement touche la recherche, l'enseignement, toute la diffusion des savoirs, la responsabilité sociale, l'engagement étudiant. Nous pouvons formaliser plus fortement tous ces éléments.

D'autres universités, en Europe mais aussi en Amérique latine, ont des démarches identiques et ont beaucoup travaillé sur cette notion d'engagement. L'interrogation pour nous est de savoir comment l'université peut se placer, soit dans une démarche très technologique, soit dans une démarche plus classique.

L'UPEC vise à concilier la recherche d'excellence, mais cette recherche ne doit pas être

qu'académique, elle doit pouvoir se décliner en réflexivité et en interaction avec le territoire. Cela peut être de l'expertise, cela peut être de la réflexion sur des défis sociétaux. Il faut formaliser tout cela et nous le ferons de façon un peu inclusive dans les groupes de travail.

Des groupes de travail se dessinent, avec des programmes prioritaires : un projet de transformation, l'engagement de partenaires externes, l'engagement étudiant, l'engagement des communautés. Dans la boîte à outils nous avons des partenaires, des éléments un peu structurants pour l'université, que ce soit la structure même de l'université, ses laboratoires, les appels d'offres régionaux... Nous avons donc déjà bien avancé sur une université, qui est maintenant reconnue comme une université à fort potentiel par le GP.

Comment transformons-nous tout cela et quels sont les impacts et les indicateurs ? Je précise que l'équipe n'est pas que politique, elle inclut très largement l'ensemble des directions et des acteurs de ces directions. Le pilotage est effectué par le directeur général des services, notamment pour tout ce qui va avoir un effet d'impact sur les organisations de service. Vincent BRUNIE est le chargé du PIA4 pour l'université et accompagne l'ensemble des équipes.

Nous avons mis en place un GT recherche, piloté par Simon, puis Gilbert ; un GT formation piloté par Josette CADUSSEAU ; un GT services et organisation piloté par Frédéric et Vincent ; un GT de gouvernance que je piloterai avec Amilcar et Frédéric. Nous verrons comment cela se déclinera ensuite en actions.

Pour ce qui est de la formalisation de l'engagement, nous disposons de très peu d'éléments relatifs au diagnostic, à la veille du territoire, à la façon dont nous interagissons sur le développement durable par exemple. Matthias BECKMANN a écrit les textes pour l'université dans le cadre du projet d'établissement, et cela constitue un sujet : comment nous passons concrètement à une université qui interagit selon

le développement durable. En matière de diagnostic, il s'agit aussi de savoir ce qu'est travailler avec des partenaires. Si l'on joint un territoire, il faut confronter ses hypothèses à un dialogue réel avec les acteurs, sans quoi ces hypothèses restent des hypothèses.

Dans la recherche aussi, nous pouvons nous demander sur quels éléments nous pouvons aller plus loin, notamment dans le cadre des accroches de sensibilisation. Le territoire ne se résume pas à la Seine-et-Marne et au Val-de-Marne, les éléments peuvent être universels dans le cas de certaines approches, notamment vis-à-vis de défis sociétaux. Le groupe de recherche piloté par Simon et les assesseurs et composé d'Isabelle COLL et de Marcus ZEPF – qui font partie du groupe de pilotage du PIA4 – est un élément qui va interagir.

Denis ALAMARGOT, Noé WAGENER, Hélène CHARREIRE, Daniel GRANDE, Florence ALLARD-POESI, Yves PALAU, Renaud TISSIER, Matthias BECKMANN, Bruno PETEY-GIRARD, Patrick SAVIDAN, Stéphane JAFFARD, les directions – DRD, DRH et DIRI. Ce périmètre n'a pas vocation à être étendu, parce qu'il s'agit d'un groupe de travail. Des programmes prioritaires vont en découler. Derrière, nous travaillons aussi avec le CHURS, avec lequel je suis en contact, pour que l'université puisse poser ses indicateurs au CHURS. Nous avons intérêt à poser nos indicateurs.

Le groupe formation piloté par Josette, Amilcar BERNARDINO, Éric LEONEL, Guillaume BOURLET, Denis ALAMARGOT, Laurent THEVENET, Sébastien LACROIX, Yves PALAU, Nicole BRZUSTOWSKI, Alexandra, Cécile JAHAN, *inaudible 10.05, audio 4*, Christophe MORIN, Dela TAMARA, Léo, Vincent, WEINSTEIN, avec les services référents, notamment le CIDP, la DEV. Il s'agira de voir comment nous passons de l'UPEC d'aujourd'hui à une UPEC qui s'engage plus sur des programmes prioritaires – que nous appelons les *workpackages* – et ce que nous avons comme indicateurs pour ensuite juger de la pertinence de nos actions.

Le GT engagement a des partenariats externes. Les groupes comptent une quinzaine de personnes et permettent de travailler un document. Tout cela sera ensuite discuté dans les instances, en Codir, avec les directrices et directeurs de composantes. Ce sera ensuite discuté en conseil, en CAC. Il n'est pas exclu que nous organisions un congrès, qui nous permette de présenter les éléments saillants de ce PIA4.

Le GT engagement étudiants sera piloté par Josette, mais également par Sébastien LOISEL, un cabinet qui nous accompagne et qui travaille beaucoup sur cet objet engagement étudiants avec Saclay. Il a donc une grosse expérience de la question. Il a aussi travaillé sur les pôles pilotes de formation, avec des succès. Certains acteurs sont mobilisés sur plusieurs groupes, il me semble important d'être nombreux autour de ces objets, y compris la recherche, puisqu'il s'agit d'un groupe de travail qui est un peu en silo. À la fin on se retrouve à travailler ensemble. Des groupes de travail peuvent évoquer sans tabou tous les éléments. Certains Graduate Programs se retrouveront dans ce PIA, notamment des Graduate Programs qui travaillent sur les grandes transitions sociales. D'autres Graduate Programs se trouveront dans d'autres volets du PIA. Je pense que nous avons besoin d'avoir une vision globale de ce que nous voulons faire dans les prochaines années.

Un travail avait été réalisé par les étudiants de l'EUP sur l'engagement étudiant.

Pour ce qui est de l'engagement des communautés, il s'agit de savoir comment nous interagissons. Nous y retrouverons des grands éléments sociaux et sociétaux, autour de la diffusion des savoirs, de la communication avec les citoyens, du développement durable, de la notion d'attractivité et de l'égalité, et des éléments autour du racisme et de l'antisémitisme. Il s'agit de voir comment l'université s'engagera plus sur ces déterminants.

Le groupe gouvernants est pour le moment en gestation.

Il faut parvenir à obtenir un document martyr, qui devrait être bouclé fin avril-début

mai, au fur et à mesure que nous aurons les retours des groupes de travail. Les groupes de travail ne doivent pas seulement parler de ce qu'est une université engagée, ils doivent travailler de façon efficace et voir concrètement ce que nous voulons accompagner. Le programme prioritaire vise à faire réussir dans la diversité, mais que faisons-nous concrètement ? Que mettons-nous au-delà de ce que nous avons déjà fait ? Nous avons déjà fait beaucoup.

Je vais laisser Simon commenter.

M. GILBERT – Je vais revenir sur la philosophie générale du PIA Excellence. Pendant les différents PIA qui ont précédé celui-ci, l'État a essayé d'accompagner des mouvements de fusion, de transformation du paysage de l'ESR. Aujourd'hui ils ne sont plus dans cette logique où ils encouragent les fusions. Celles-ci ont déjà quasiment toutes été réalisées. Ils sont plutôt dans une perspective où ils invitent les établissements à penser une stratégie visant à les rendre plus distinctifs à leur échelle. Il s'agit de renforcer la distanciation des établissements, en aidant chaque établissement à penser une stratégie, une trajectoire, avec des effets transformants et en considérant que toutes les stratégies de chacun des établissements français peuvent être pertinentes dès lors qu'elles sont en rapport avec la position de l'établissement, sa position territoriale, ses forces et les moyens qu'il demande.

Autrement dit nous avons toutes les chances de voir aboutir cette candidature avec les éléments de présentation que nous vous avons exposés, parce qu'ils ressemblent profondément à ce qu'est l'UPEC, avec l'affirmation d'une signature un peu distinctive, plus différenciante que ce qu'elle est aujourd'hui. Mais, si nous regardons les éléments de la trajectoire qui est proposée, ce sont des éléments qui sont en lien avec l'ADN de l'UPEC, avec une université sur un territoire qui accueille une population étudiante dont l'origine sociale est très contrastée, qui encourage toutes les excellences et qui essaye de développer son impact sur un territoire. Il s'agit de

renforcer cette tendance, et je pense que nous serons gagnants sur cette stratégie, parce que nous avons véritablement des leviers d'amélioration de notre positionnement. Et, sans prétendre changer de nature – ce que nous ne pourrons de toute façon pas faire –, nous avons de vraies marges de progression. Je pense que c'est là que nous sommes attendus. Nous avons eu des échanges avec ESGPI pour tester la philosophie de notre candidature et elle est très bien reçue.

M. DUBOIS-RANDÉ – Avez-vous des questions sur cet objet ? Le calendrier comporte trois vagues, mais l'on nous a fait comprendre que le premier tour serait déterminant. Ce n'est pas l'objet de dérouler le programme de l'établissement, mais il s'agit de partir de là où nous sommes et de savoir quel programme prioritaire nous voulons accompagner pour parler d'engagement, tant dans la recherche que dans l'information ou encore l'engagement étudiant. Il s'agit de savoir comment nous accompagnons des transformations, comme un service des partenariats élargi. Par exemple, en proposant un service d'action sociale avec l'ensemble des représentants du personnel, nous avons fait preuve d'engagement. C'est quelque chose qui a du sens. Nous allons aller plus loin que ce que nous avons fait, dans une réflexion qui nous emmènera vers une projection plus interactive avec les besoins de contacts avec la société. Les groupes de travail vont s'atteler à la tâche dès cette semaine.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020

M. ZIDI – Le seul vote du jour concerne le P-V du 17 décembre. Le quorum est atteint. Pouvez-vous nous rappeler les procurations, Fadoua ?

Mme HMAMOU – Le quorum est effectivement atteint. M. LABINAL a donné procuration à M. DUBOIS-RANDÉ. Mme THOURY a donné procuration à M. MAHLOUL. Mme de GOULLET DE RUGY a donné procuration à Mme d'ANGLEMONT DE TASSIGNY. M. FUNALOT donné procuration à M. ZIDI. Mme FISTAHL a donné procuration à

M. DUBOIS-RANDÉ. Mme CHAUVEL a donné procuration à M. LEVREL.

Mme HMAMOU procède au vote.

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020 est adopté, avec 13 abstentions

M. ZIDI – Merci. Il s’agit principalement d’absentions des nouveaux élus qui n’étaient pas présents le 17 décembre. Nous passons à la suite de l’ordre du jour.

1.5. Information sur les projets de Graduate Programs

M. ZIDI – Ce point d’information concerne les projets de Graduate Programs. Lors d’un précédent CAC, nous avons présenté ces projets dans leur globalité : les Graduate Programs et tout le processus d’élaboration. Nous faisons aujourd’hui un point d’étape sur ces projets de Graduate Programs. Pour ce qui est des enjeux de ces Graduate Programs, il s’agit de mettre en place une offre de formations masters à doctorats adossée aux thématiques de recherche de l’UPEC. Cette offre doit être fortement visible. Plusieurs principes sont liés à ces projets d’offre de formation :

- une intégration des cursus de master de deux ans et de doctorat de trois ans ;
- des projets qui s’appuient sur un fort potentiel de recherche ;
- des projets qui s’inscrivent dans plusieurs champs thématiques, liés notamment aux axes stratégiques de l’université, avec des approches pluridisciplinaires voire interdisciplinaires ;
- des projets qui ont une forte attractivité, en particulier sur le plan international ;
- une employabilité dès le master, avec de l’innovation dans le cadre de la démarche pédagogique ;
- des projets qui sont tournés vers l’extérieur, en lien avec des partenaires : entreprises, collectivités, réseaux associatifs, organismes.

C'est le cadre général qui situe ces éléments de Graduate Programs, qui existent par ailleurs.

Les enjeux de ces Graduate Programs peuvent se résumer ainsi : renforcer le positionnement et l'attractivité de l'UPEC sur des thématiques porteuses et différenciantes, que ce soit en région ou au niveau national, voire international, et les articuler aux enjeux de la transformation sociale et environnementale, qui constitue le projet de l'établissement. Au travers de ces Graduate Programs, il s'agira :

- de valoriser les domaines d'excellence de l'université, tant en formation qu'en recherche,
- d'être attractifs, y compris sur le plan international, de façon que nous puissions attirer et garder les meilleurs étudiants, les jeunes scientifiques ;
- de répondre aux besoins d'employabilité actuels et futurs, d'être aussi dans des perspectives de métiers nouveaux ;
- de soutenir la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, notamment en lien avec les axes stratégiques ;
- de favoriser le décroisement des structures, au niveau des composantes, des équipes de recherche, des disciplines, qu'il s'agit de fédérer en lien avec les partenaires externes ;
- de répondre à des appels à projets.

Différents éléments de cadrage ont été formulés et transmis. En interne, les parties prenantes, composantes porteuses ou composantes associées, sont mobilisées, de même que plusieurs laboratoires. Ils vont s'appuyer sur des parcours de master existants, sur les axes stratégiques, en lien avec les écoles doctorales, pour la construction de ces Graduate Programs. En externe, des liens seront tissés avec des partenaires académiques, nationaux ou internationaux : organismes de recherche,

acteurs socio-économiques. Autour de ces Graduate Programs, la gouvernance sera ouverte et le pilotage assuré par un consortium qui associe les différentes parties internes et externes.

Pour ce qui est des moyens et en particulier du financement, des appels à projets auront lieu. Les moyens impliquent la partie administrative. Le soutien viendrait des composantes porteuses ou coporteuses. Il faut aussi utiliser le potentiel de partenaires extérieurs, en particulier économiques : la fondation de l'UPEC pourrait ainsi contribuer au financement de ces Graduate Programs.

Dans ces éléments de cadrage entrent également les modalités pédagogiques – le niveau d'entrée (M1 ou M2) –, les modalités de sélection des étudiants, le lien entre la licence et le programme master, les formations qui peuvent être assurées en anglais et la part du disciplinaire en comparaison avec l'enseignement spécifique. La caractérisation de l'excellence en formation en recherche implique donc des Graduate Programs qui s'appuient sur des laboratoires reconnus, à fort potentiel, avec des forces qui doivent être mobilisées autour de ces projets. Les éléments qui seront à un moment des indicateurs concernant ces projets de Graduate Programs sont : l'attractivité, le taux de réussite des étudiants, le taux d'insertion (après le master mais aussi après le doctorat), la mobilité internationale.

Le lancement de l'appel à projets interne a eu lieu le 1^{er} février 2021. Les directeurs de composantes et les directeurs de laboratoire ont reçu par courrier des fiches projet à retourner, le courrier a été transmis à toute la communauté. Ces fiches projet devaient nous revenir le 28 février dernier délai, mais nous avons eu quelques retardataires. Dans ces fiches projet étaient indiqués :

- le résumé et les objectifs du Graduate Program proposé ;
- le porteur ;
- les formations et les laboratoires concernés ;

- les partenaires concernés, quels qu'ils soient ;
- les caractéristiques spécifiques de l'offre de formation envisagée ;
- les débouchés professionnels ;
- l'articulation du projet de Graduate Program aux enjeux de développement de la recherche et de l'innovation ;
- les moyens, qu'ils soient humains, financiers ou techniques ;
- l'estimation du besoin global de financement, en insistant sur les modalités de financement externe envisagées.

Aujourd'hui il s'agit de vous donner de premières informations sur ces retours. D'autres vous seront fournies en mai ou en juin. Nous avons eu le temps en équipe politique d'examiner ces projets de Graduate Programs et voulons vous informer de cette première analyse que nous avons réalisée et qui va permettre, *in fine*, de parvenir à des Graduate Programs qui pourront être mis en place dès la rentrée 2022. Nous avons classé en trois catégories les premiers éléments de synthèse des 14 projets de Graduate Programs qui nous ont été retournés :

- une première catégorie que nous allons appeler les « projets les plus pertinents » ;
- une deuxième catégorie avec des projets qui nous ont semblé devoir être regroupés, de façon à avoir un projet plus pertinent ;
- une troisième catégorie de projets pour lesquels nous demanderons des précisions aux différents porteurs.

La catégorie des projets les plus pertinents en regroupe cinq sur les 14. Le premier qui nous est proposé concerne la médecine régénérative, tournée vers des maladies rares. C'est un projet porté par Frédéric RELAIX de l'IMRB, de la faculté de santé.

Les éléments importants qu'il s'agit de retenir sont : les objectifs du projet, les

composantes qui sont concernées, les laboratoires qui sont impliqués, l'articulation avec les axes stratégiques de l'université, les écoles doctorales qui sont concernées et les masters existants ou à créer sur lesquels va s'appuyer ce projet de Graduate Program. Toute la partie financière n'apparaît pas dans le document présenté ici, puisqu'il s'agit pour l'instant de vous fournir une cartographie des retours. Nous serons amenés à entrer dans le détail lors de prochains CAC.

Le deuxième projet de Graduate Program placé dans la catégorie des plus pertinents concerne les enjeux juridiques et politiques du numérique. Les porteurs en sont Émilie FRENKIEL, Fabrice HAMELIN, Pierre VALARCHER et Noé WAGENER, sur des disciplines de droit, science et économie, informatique. Plusieurs laboratoires sont impliqués : LIPHA, LACL, l'IRG, le MIL.

La troisième proposition de Graduate Programs parmi les plus pertinents concerne les patrimoines : conservation de la mémoire, transmission des savoirs, insertion de nouveaux modèles. C'est un projet porté par Nathalie GOROCHOV et Anne RAFFARIN (LLSH). Plusieurs laboratoires de la composante sont impliqués : LIS, CEDITEC, CRHEC.

Le quatrième projet dans cette catégorie des projets les plus pertinents traite de l'égalité, de la diversité, de l'inclusion. Il est porté par Karine BERGÈS, Sylvie CIABRINI, et Francine NYAMBEK. C'est un projet qui entre dans une politique importante de notre université. Elles prévoient ce Graduate Program avec l'ajout de modules.

Le cinquième projet retenu dans la catégorie nous provient de: Daniel GRANDE et Emmanuele DUBOCAGE, FST et FSEG. C'est un Graduate Program qui traite des matériaux du futur et de la gestion des risques entrepreneuriaux. Les différents laboratoires impliqués dans ce projet sont : l'ICMPE, l'IRG, MSME, le CERTES, etc.

L'autre catégorie de projets concerne ceux qui nous semblent devoir être regroupés, puisqu'ils font écho à d'autres projets. Le premier avait déjà été présenté dans le cadre d'une demande d'EUR. Il s'agit de l'École socio-environnementale du Grand

Paris, porté par Patrick SAVIDAN et Sylvie THORON. Nous avons trouvé des liens entre ce projet et un autre projet porté par des collègues de l'INSPE, autour de l'éducation transversale. Il vise à former, transformer les pratiques pour le développement durable. Nous aurons donc des discussions avec ces porteurs de projet pour tendre vers quelque chose de plus pertinent.

Deux autres projets pertinents peuvent être rapprochés et traitent tous deux de l'intelligence artificielle. Le premier traite des sciences de données, de la santé et de la ville. Il est porté par Yacine AMIRA, Stéphane JAFFARD et Abdelghani CHIBANI, LISSI et LAMA. La faculté de santé est également impliqués au travers de certains de ses laboratoires. Le second projet concerne aussi l'intelligence artificielle, sur une thématique de santé, et plus précisément sur celle de l'imagerie médicale. Il est porté par Julien CALDERARO, IMRB. Il nous a semblé intéressant que ces deux projets se fondent en un autour de cette thématique de l'intelligence artificielle qui touche plusieurs domaines, dont celui de la santé.

Deux autres projets pourraient être regroupés :

- un projet qui tourne autour du langage, de l'artistique et du scientifique, pour une écologie relative aux apprentissages. Il est porté par Joëlle ADEN, qui est à l'INSPE. LLSH est aussi impliquée au travers de IMAGER, le LIRTES également ;
- un master en sciences cognitives, pour l'éducation et la formation. Il est porté par Denis ALAMARGOT et Xavier APARICIO, de l'INSPE. Le laboratoire CHART le LISSI et le LIRTES seront impliqués dans ce projet.

Un projet pertinent serait donc à construire en rapprochant ces deux propositions.

La troisième catégorie de projets correspond à des projets qui sont intéressants mais qu'il faudrait mieux préciser, en particulier lorsque certains d'entre eux sont comparés avec ce qui se fait par ailleurs. Des discussions auront lieu avec les porteurs

de projet. Le premier concerne la thanatologie sociale. Cela concerne la mort. Il est porté par Catherine BRICE, Guillaume CUCHET, Emmanuel FUREX, Claire SOTINEL, du laboratoire CHREC.

Deux autres projets auraient également besoin d'être précisés :

- l'un traite du discours autorisé et de sa contestation. Il est porté par Claire OGER et Caroline OLLIVIER-YANIV. C'est un sujet qui nous semble intéressant mais que nous pourrions ouvrir vers d'autres thématiques que nous avons vues précédemment. Ce sera discuté avec nos collègues ;
- l'un traite des transitions internationales et de l'entreprise de demain. Il est porté par Philippe FROUTÉ et Jean-Félix DURASTANTI. Des précisions doivent être apportées, en particulier celles liées au sujet de l'ingénierie.

Ce sont des projets intéressants mais qu'il s'agira de préciser par la suite.

En conclusion, nous avons été agréablement surpris à la direction politique par la qualité de ces projets. Certains d'entre eux pourraient entrer dans le cadre du PIA4, d'autres constitueront plutôt un soutien local. Nous voyons cette volonté des collègues de travailler ensemble, et nous parlions de décroisement entre les structures, qu'il s'agisse de laboratoires, de départements d'enseignement ou de composantes. Nous sommes sur la bonne trajectoire.

Ce point que nous souhaitons faire aujourd'hui est une information sur l'état des lieux. Il va maintenant s'agir d'aller plus en avant autour de ces projets, et nous reviendrons vers les conseils, et en particulier le conseil académique, avec une avancée plus précise de ces projets. Il s'agit d'une photographie de ces Graduate Programs à l'instant t, mais nous voyons que les choses avancent et que les collègues ont bien pris possession de ces projets. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou de vos commentaires.

M. DUBOIS-RANDÉ – Merci, Mustapha. Je vois un élan extrêmement positif dans cette démarche. Nous voyons que nous pouvons rassembler certains Graduate Programs vers quelque chose de plus macro, ou du moins de plus cohérent, puisque certains présentent des redondances. Sur le volet université engagée, nous pourrions tourner autour de GPS3, et notamment du projet de ce Graduate Program, mais peut-être élargi. Je crois aussi qu'un Graduate Program de l'Inspé permet d'accrocher quelques éléments intéressants autour de ces grandes accroches de transition ou plus généralement de justice sociale, d'engagement. Nous verrons comment nous l'incluons. Nous essaierons de proposer trois Graduate Programs relativement cohérents autour de cet objet d'*empowerment* et d'engagement. Il y aura un soutien de l'établissement sur les Graduate Programs, qui n'ont pas forcément vocation à entrer dans un PIA4.

M. ZIDI – En l'absence de questions ou de remarques, je propose que nous avancions sur l'ordre du jour.

1.6. Information sur la mise en place d'un comité projets de la fondation partenariale UPEC

M. ZIDI – Il s'agit d'un point d'information sur la mise en place d'un comité de projets de la fondation partenariale UPEC. Nous nous sommes engagés auprès des élus à revenir vers vous pour suivre « en temps réel » cette fondation partenariale qui doit être un outil partagé au service de toute la communauté de l'UPEC. Je vais donner la parole à Véronique DEBORDE, directrice de la fondation. Elle va nous parler de ce comité de projets que nous souhaitons mettre en place.

M. DUBOIS-RANDÉ – À un moment, il fallait « planter le drapeau »... Sinon il ne se passe rien. Nous souhaitons aller vers cette articulation entre une fondation partenariale et la communauté. C'est l'objet de ce comité de projets.

M. ZIDI – De toute façon, Véronique, avant d'en arriver à discuter de ce comité de projets, il aura un état des lieux, qui reprend ce qu'a dit le président.

Mme DEBORDE – Je vais vous présenter le contexte de mise en place de ce comité de projets et vous dire où nous en sommes de la création de la fondation. Celle-ci existe officiellement depuis mi-janvier 2021. Elle a été cofondée par l'université et quatre fondateurs extérieurs : BNP Paribas, Thales, le conseil départemental 77 et l'Agefiph. Notre premier conseil a eu lieu début février 2021 et a réuni le collège des fondateurs, où l'UPEC y est majoritaire. Le collège des fondateurs comprend un représentant de chacun des partenaires extérieurs et huit représentants de l'UPEC : Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ – qui a été élu président de la fondation –, Mustapha ZIDI, Arnaud THAUVRON – qui a été élu trésorier de la fondation –, Laure GARRIGUE-ANTAR, Julien ALDHUY, Daniel GRANDE, Claudia LEMARCHAND et Pascal LIM. Nous allons nous adjoindre les compétences de sept personnalités qualifiées, qui seront désignées lors du conseil de juin 2021. Quatre de ces sept personnalités qualifiées seront cooptées par l'université.

La fondation a été créée pour accompagner le développement de l'UPEC autour de son positionnement d'université engagée au cœur de la transformation sociétale. Elle a donc vocation à mettre en œuvre des partenariats et des mécénats avec des entreprises et à collecter des dons de particuliers pour financer des actions au service de cette mission.

L'université s'est fait accompagner par un cabinet de conseil en mécénat pour formaliser un positionnement différenciant et impactant pour cette fondation. Nous avons travaillé sur la question du défi des vulnérabilités, qui est aujourd'hui incarné au travers de trois premières thématiques, des thématiques qui avaient déjà émergé à l'occasion des premiers échanges et réunions qui ont eu lieu lors des travaux de création de la fondation, dès début 2019. Nous travaillons sur une première

thématique, le handicap et l'inclusion. Un deuxième sujet concerne l'environnement et ses impacts sur la santé et la société. Un troisième sujet concerne l'entreprise de demain. Ce sont trois grandes thématiques qui structurent l'action de la fondation, et nous avons commencé à identifier huit premiers projets qui pourront être mis sur les rangs pour démarrer les levées de fonds. Cette liste a vocation à être élargie, grâce à la mise en place de ce comité de projets. Ces projets sont les suivants :

- la chaire autour de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, dans le domaine du handicap ;
- le financement d'un outil de diagnostic de la maladie de Parkinson ;
- un dispositif innovant de rééducation post-AVC ;
- un projet de cofinancement de l'EUR-Live de personnel de recherche pour compléter les financements de l'EUR-Live dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la société ;
- trois sujets relatifs à l'entreprise de demain : le Fablab de la M2E, qui a aussi fait l'objet d'un financement dans le cadre des GS2, comme l'a évoqué Jean-Luc ;
- un dispositif de formation innovant autour de l'entreprise pédagogique, dans le domaine de l'entreprise pédagogique ;
- des bourses, dans le domaine de l'égalité des chances et de l'entrepreneuriat.

Ce sont les premiers projets que nous avons commencé à formater pour aller chercher des fonds. La liste n'est pas close et a vocation à s'enrichir grâce à la mise en place de ce comité. Mustapha va présenter ses objectifs et ses missions.

M. ZIDI – Nous souhaitons que la fondation partenariale UPEC soit vraiment un outil au service de la communauté. Pour cela nous avons indiqué dans les statuts de la fondation partenariale que le CA de la fondation pouvait être appuyé par des comités.

Il s'agit ici du premier comité que nous mettons en place et nous l'appelons « comité de projets ». Il vise à éclairer les décisions du CA de la fondation et à évaluer puis valider les projets lorsqu'ils sont nouveaux et qu'il s'agit de financer.

Au travers de ce comité de projets, nous souhaitons qu'il y ait un vrai partage avec la communauté de l'université et que les activités de la fondation soient suivies au plus près par l'UPEC. À cette fin, associer la communauté est une action forte que nous souhaitons d'emblée, au travers de la mise en place de ce comité de projets. Il s'agira pour ce comité de suivre la réalisation des projets financés par la fondation, de les évaluer, d'instruire et de valider les propositions de nouveaux projets. Il faudra effectuer des démarches de levées de fonds. Il s'agira aussi de piloter un certain nombre d'appels à projets. Ils seront « blancs » dans certains cas, lorsque les fonds que récupérera la fondation ne seront pas fléchés. Il s'agira alors d'être dans une démarche d'ouverture, au travers d'appels à projets.

Ce comité de projets est un comité de projets UPEC. Il sera composé de 12 membres, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs de l'UPEC, représentant toute la communauté au travers des secteurs disciplinaires de l'UPEC, au nombre de quatre. Le *process* que nous avons voulu mettre en place est le suivant : un appel à candidatures (CV, lettre de motivation) a été lancé vendredi dernier, en direction des directeurs de composante, des directeurs de laboratoire et des responsables des axes stratégiques. Le retour des candidatures est fixé au 30 avril 2021. Il faudra remplir certains critères d'éligibilité : des collègues qui ont l'expertise dans l'examen des dossiers scientifiques et qui savent aussi rechercher des financements de projets auprès de partenaires, en particulier privés.

Ces candidatures seront ensuite proposées au conseil d'administration de la fondation, et il s'agit là aussi d'être dans une démarche inclusive de la communauté UPEC autour de ce projet de fondation.

Mme DEBORDE – Je vais indiquer quel sont les fondamentaux des projets de mécénat qui seront examinés par ce futur comité de projets, puisque c'est un nouvel outil de partenariat et de financement des activités de l'UPEC. Je rappelle qu'un projet de mécénat s'inscrit dans le cadre de l'intérêt général. C'est un projet financé comme dispositif attractif du mécénat et de la philanthropie, c'est donc sans contrepartie, sans propriété intellectuelle pour les financeurs s'agissant des projets de recherche, sans aucune possibilité d'offrir des offres marchandes dans ce cadre. C'est donc un dispositif très ouvert et sans contrepartie pour les financeurs.

En revanche, imaginer et présenter des projets de manière un peu différente de ce que nous avons l'habitude de faire. *Inaudible 4.40, audio 6* de contrepartie dans le cadre d'un programme de reconnaissance. C'est un programme de remerciement qui est offert au mécène et qui peut proposer de la valorisation de *inaudible*, de la communication institutionnelle sur le partenariat, proposer par exemple aux partenaires financeurs entreprises un accès aux viviers d'étudiants, aux expertises de l'UPEC, avec la participation aux comités de pilotage des projets, pour avoir la possibilité d'accéder en priorité aux travaux, de pouvoir éventuellement les orienter, mais rien de plus.

Le mécénat offre en revanche des possibilités de financement de projets de nature très variée : l'on peut financer des chaires d'enseignement-recherche. Une chaire sur le handicap et l'insertion professionnelle des personnes handicapées va ainsi être financée dans les prochaines semaines. On peut financer des outils, des dispositifs pédagogiques innovants, on peut mettre en place des soutiens à l'entrepreneuriat, on peut financer des projets de recherche, des équipements d'espaces pédagogiques, des programmes de bourses, de la mobilité étudiante... Le dispositif est ainsi très ouvert, il faut simplement présenter les projets de façon un peu différente de ce à quoi nous sommes habitués. Il s'agit de pouvoir travailler sur des présentations

impactantes pour les mécènes, en travaillant vraiment sur le positionnement sociétal du projet, la solution que nous apportons, et surtout en quantifiant de manière très précise le besoin en financement extérieur que l'on a, et de proposer un programme de remerciement qui est porteur de valeur.

Dans le cadre de l'appel à projets qui a été diffusé, nous avons joint les « fiches types » des projets de mécénat qui passeront sous les fourches caudines de ce comité, puisque nous souhaitons présenter les projets de façon un peu homogène dans notre catalogue de projets de fondation. Une fiche type de projet se trouve en annexe de l'appel à candidatures. Elle nous permet ensuite d'élaborer des documents de communication relativement standardisés et surtout facilement présentables, tant à des entreprises, des organisations, des collectivités territoriales qu'à des donateurs privés.

Je reste disponible pour répondre à toutes vos questions sur la façon de présenter et de monter un programme de mécénat.

M. ZIDI – Merci, Véronique. Il s'agissait d'un point d'information sur ce comité de projets que nous souhaitons mettre en place assez rapidement. Le prochain CA de la fondation aura lieu au mois de juin ; ce comité sera donc mis en place à partir du mois de juin. Souhaitez-vous poser des questions ?

M. FRÉTIGNÉ – J'ai cru comprendre que d'autres comités seraient mis en place ultérieurement, est-ce que c'était bien le sens de ton propos ?

M. ZIDI – Oui. Nous avons prévu beaucoup de choses, y compris un comité éthique. En effet, lorsqu'il s'agit d'argent, il peut y avoir des dérives – nous avons des exemples en tête. Il pourrait donc s'agir d'une charte éthique avec un comité qui suivrait. Nous l'avons prévu de façon générale dans les statuts de la fondation. Ce comité de projets est le premier comité, mais après, au fur et à mesure des besoins, d'autres choses peuvent intervenir, comme un comité *fundraising*.

QUESTIONS DIVERSES

M. ZIDI – Nous arrivons au terme de ce CAC plénier, qui a été relativement riche. Y a-t-il des questions diverses ?

M. LEVREL – Ma question est assez délicate car elle se rapporte à la section disciplinaire. Je préfère donc l'aborder en CAC plénier, puisque la section disciplinaire est une émanation du CAC. Je suis élu de la section disciplinaire, mais je n'étais pas membre de la formation qui a rendu ce jugement. Un enseignant-chercheur de l'UPEC a été condamné par la section disciplinaire fin janvier à trois ans d'interdiction d'enseigner dans tout établissement supérieur s'enseignement et à privation de la moitié de son salaire. Conformément à la loi, le jugement a été affiché dans sa composante, anonymisé, à la suite de la consigne donnée par la section disciplinaire. Par un communiqué de presse du Clasches, nous avons appris que l'enseignant-chercheur en question a obtenu un détachement dans une institution qui est dite prestigieuse. C'est une institution où il n'y a pas d'enseignement et dans laquelle ce collègue pourra enseigner et bénéficier d'un traitement plein. Autrement dit cela annule l'effet de la sanction disciplinaire qui a été prise contre lui. Cette décision avait été prise pour des agissements qui sont graves.

M. DUBOIS-RANDÉ – Je m'inscris en faux par rapport à ce que tu dis, Lucas, mais je vais laisser Simon répondre, puisqu'il dispose des éléments relatifs à la sanction disciplinaire et au détachement.

M. GILBERT – J'ai eu connaissance du document que tu mentionnes, Lucas. Ce document est écrit par des personnes qui veulent sensibiliser leur lectorat à la question du détachement de ce collègue et il est écrit avec un ton un peu polémique, un peu journalistique. Mais il repose en réalité sur une profonde ignorance des règles juridiques qui concernent le détachement. Ce collègue a été sanctionné par la

formation disciplinaire, qui est une juridiction administrative, c'est une juridiction administrative dite « spécialisée ». Dès lors que c'est une juridiction administrative spécialisée,

Il faut être conscient que ce n'est pas l'UPEC qui l'a sanctionné, mais c'est l'État, puisque la justice est rendue au nom de l'État. Elle est indivisiblement rattachée à l'État. Une fois que le collègue a été sanctionné et qu'il a été privé de la possibilité d'enseigner à l'UPEC pendant plusieurs années, le collègue est en droit de demander un détachement. Il faut comprendre quelle est la position de l'établissement par rapport à une demande de détachement. Les détachements ne peuvent pas être refusés par un établissement, sauf pour un motif : lorsqu'il en va de la bonne continuité du service public pour les règles de nécessité du service. L'UPEC peut donc refuser le détachement pour la nécessité du service, et il faut que nous démontrions – et l'UPEC aurait dû le démontrer – qu'il était une nécessité pour le service public au sein de l'établissement de refuser le détachement.

Or, il y a un problème, puisqu'à partir du moment où il est suspendu il est impossible d'expliquer que son maintien est une nécessité du service. Juridiquement nous avons donc une obligation d'accepter le détachement. Nous n'aurions pas pu le refuser en prenant une décision régulière. La réponse a consisté à accepter le détachement, puisque juridiquement ç'aurait été une irrégularité que de le refuser. Après, quand il a obtenu son détachement, il se retrouve dans un autre établissement à exercer des fonctions qui sont très proches de celles qu'il exerçait à l'UPEC. Chacun peut le regretter, le déplorer, mais « l'UPEC n'est plus concernée ». Chacun peut regretter la situation, mais, sur le plan du droit, l'UPEC a été irréprochable. Nous n'avons pas d'autre réponse à apporter à ce collègue ; sans quoi nous commettrions une irrégularité.

M. LEVREL – Le communiqué de presse ne conteste effectivement pas la légalité de la

procédure mais un communiqué de presse a un aspect militant et revendicatif. Le communiqué de presse ne met pas spécialement en cause l'établissement, il attire plus généralement l'attention sur ce qu'ils considèrent comme une mauvaise prise en compte de la nature des actes qui ont été commis, non par l'établissement mais de manière générale par l'institution. Et il regrette que le Code de l'éducation permette ce genre de détachement, qui va à l'encontre de de l'esprit du jugement.

Par ailleurs, plus spécifiquement, le communiqué de presse attire l'attention sur le fait que l'UPEC ne publie pas sur son site les jugements anonymisés, conformément à ce qui se fait dans un certain nombre d'autres établissements. Si des membres du CAC souhaitent ce communiqué de presse pour information, nous pouvons le diffuser.

M. GILBERT – Quand j'ai lu le communiqué, j'ai éprouvé le sentiment que les auteurs du communiqué laissaient penser que l'UPEC n'avait pas eu un comportement exemplaire, et la décision de l'UPEC d'accepter le détachement laissait beaucoup d'interrogations en suspens. C'est ce que laissait entendre le communiqué. J'ai même des collègues juristes qui m'ont renvoyé le communiqué en me disant : « Que se passe-t-il ? Comment ça se fait ? » J'ai dû leur rappeler que nous n'avions pas le choix, c'était la seule décision que nous pouvions prendre régulièrement.

M DEMERET – Je partage les propos de Simon GILBERT. Il semble que les rédacteurs de cet article ont instrumentalisé l'affaire qui s'est déroulée à l'UPEC, pour dénoncer certaines pratiques au sein de l'enseignement supérieur vraisemblablement, mais de manière plus générale dans la fonction publique, qui consistent à écarter des personnes qui ont commis des comportements répréhensibles plutôt que de les sanctionner. À mon sens ils se sont saisis du sujet de manière un peu maladroite, puisque l'UPEC a bien joué son rôle, a bien saisi la section disciplinaire, l'enseignant-chercheur concerné a bien été sanctionné. C'est ensuite la continuité administrative

qui fait qu'il a demandé un détachement et qu'il a été détaché.

Par rapport aux modalités de publication du jugement, ils indiquent que certaines universités publient les jugements sur leur intranet. Il n'en reste pas moins que les universités sont tenues de respecter le dispositif du jugement. Or, le dispositif de ce jugement a imposé des modalités de publication précises, qui consistaient en une simple information, un simple affichage au sein de la composante concernée. Dès lors que l'université prendrait la décision de publier ce jugement et de ne pas respecter les mesures de publicité prescrites, elle serait susceptible de créer un préjudice à l'égard de l'enseignant sanctionné, si elle n'a pas respecté ces modalités d'affichage. L'université ne pouvait réellement pas agir de manière différente sans se mettre en défaut vis-à-vis du jugement rendu par la section disciplinaire.

M. DUBOIS-RANDÉ – Merci, Simon. Ce ne sont de toute façon pas des sujets de CAC. Mais il faut se rappeler qu'une section disciplinaire est une juridiction d'État. Elle est totalement indépendante et sa juridiction s'impose au niveau national. Ensuite, s'opposer à un détachement quel qu'il soit pour un enseignant qui de toute façon ne doit plus enseigner dans la fonction publique, c'est opposable au tribunal administratif. Le fait aurait donc été condamné.

M. ZIDI – S'il n'y a pas d'autre sujet, je vous remercie pour votre participation à ce CAC plénier. Merci à tous. Nous nous retrouverons au prochain CAC plénier.

La séance est levée à 12 heures.

INDEX

Nous vous informons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe des termes suivants :

CHURS,	23
DIRI,	23
GS2,	37
la SAAT,	18
thanatologie,	33